

IMMOBILIER DES TERNES
12 rue du Dobropol
75017 Paris
01.45.72.39.39 - 06.16.54.32.24
immobilierdesternes@sfr.fr

IMMOBILIER

- . Transactions
- . Vente, Location
- . Administration de biens
- . Expertises, Viager

HONORAIRES

Au 1^{er} Janvier 2017 Honoraires Euros Hors Taxes plus T.V.A au taux de 20 %.

TRANSACTIONS:

Les prix de vente affichés ou annoncés des appartements incluent les honoraires de négociation TTC. Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur dans le cadre d'un mandatf.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES HT
<i>inférieur à 75 000 Euros</i>	<i>6 000 Euros</i>
<i>de 76 000 à 150 000 Euros</i>	<i>8 000 Euros</i>
<i>de 151 000 à 250 000 Euros</i>	<i>10 000 Euros</i>
<i>de 251 000 à 300 000 Euros</i>	<i>13 000 Euros</i>
<i>supérieur à 300 000 Euros</i>	<i>5 %</i>
<i>Biens immobiliers loués ou occupés</i>	<i>6 %</i>
<i>Viager Libres et Occupés</i>	<i>10 % sur la valeur vénale</i>

LOCATIONS:

- Locataires : Honoraires de visite et de constitution du dossier, rédaction du contrat de location 12€ au m2 et établissement de l'état des lieux 3€ au m2 TTC.
- Bailleurs même conditions que le locataire. Plus honoraires de négociation, de recherche et de sélection de locataire 500€. Si le contrat de location est soumis à la Loi du 06 juillet 1989, les honoraires sont partagés par moitié entre le locataire et le bailleur.